

Madame, Monsieur le Maire

Angoulême, le 28 Janvier 2025

Objet : Document cadre relatif aux installations photovoltaïques au sol

Dossier suivi par Service Environnement-Energies renouvelables

Nos réf : EE/2025/005

Siège
ZE Ma Campagne
66, impasse Niépce
16016 ANGOULEME CEDEX
Tel : 05 45 24 49 49
Fax : 05 45 24 49 99
accueil@charente.chambagri.fr

Bureau décentralisé Ouest Charente
7 rue du stade
16130 SEGONZAC
Tel : 05 45 36 34 00
Fax : 05 45 36 34 06
ouest-ch@charente.chambagri.fr

Bureau décentralisé Charente Limousine
2 et 4 allée des Freniers
16500 CONFOLENS
Tel : 05 45 84 09 28
Fax : 05 45 84 43 83
ch-limousine@charente.chambagri.fr

Objet : Document cadre relatif aux installations photovoltaïques au sol

Dossier suivi par Service Environnement-Energies renouvelables

Nos réf : EE/2025/005

Madame, Monsieur Le Maire,

Nous avons le plaisir de vous adresser ci-joint la synthèse des travaux inhérents au document cadre photovoltaïque au sol élaborée par notre Etablissement

En effet, en 2024, La Loi APER a missionné les Chambre d'agriculture pour élaborer un document cadre qui identifie les parcelles susceptibles d'accueillir des installations de panneaux photovoltaïques au sol hors agrivoltaïsme

Aux côtés des services de l'Etat, de l'Association des Maires de Charente, la Chambre d'agriculture s'est mobilisée en 2024 pour construire un portail géographique consultable par tous, et s'est rendue disponible pour organiser des temps d'échange avec l'ensemble des communes charentaises et des EPCI.

Par le biais d'une enquête en ligne, chacun d'entre vous s'est vu proposer de s'exprimer sur le projet de document cadre proposé par la Chambre d'agriculture.

Le 8 Janvier 2025, la Chambre d'agriculture a déposé auprès de la Préfecture de Charente, le projet « Document Cadre photovoltaïque au sol ». Ce dernier sera examiné et amendé par les services de la Direction Départementale des Territoires de la Charente. Il s'ensuivra au cours du mois de mai une consultation par la Préfecture auprès de l'ensemble des mairies afin que vous puissiez exprimer votre avis

Nous tenons sincèrement à vous remercier pour votre participation et nous nous tenons à votre entière disposition pour d'éventuelles suites à donner.

Nous profitons également de cette fin de mois de janvier pour vous souhaiter à tous une excellente année 2025.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur Le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

République Française
Etablissement public
loi du 31/01/1924
Siret 181 600 016 000 24
APE 9411Z
www.charente.chambre-agriculture.fr

Christian DANIAU
Président
Chambre Agriculture Charente



*au Coeur de la
Nouvelle Aquitaine*